

## Conditions générales de livraison et de paiement – Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A.

### Applicabilité

Les dispositions des présentes conditions générales s'appliquent à toute proposition établie par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. ainsi qu'à tout contrat conclu entre elle et l'acheteur. Les éventuelles dérogations à ces conditions ne seront contraignantes pour Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. que dans la mesure où elles auront fait l'objet d'une acceptation écrite préalable dans son chef. Les présentes conditions sont également applicables à tout contrat impliquant l'intervention de tiers, conclu entre Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. et l'acheteur. Ces conditions remplacent et excluent toute condition émise par le client. Toutes nos propositions et engagements, de même que tous les contrats et leur exécution, sont régis par le droit du pays où la transaction commerciale a été conclue. Le Tribunal d'Almelo est seul compétent pour les transactions commerciales conclues sur le territoire des Pays-Bas. Les Tribunaux d'Halle et de Bruxelles sont seuls compétents pour les transactions commerciales conclues sur le territoire belge.

### Responsabilité

La responsabilité de Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. ne peut être engagée en cas de préjudice, quel qu'il soit, dû au caractère erroné ou incomplet des données communiquées par le client. Les obligations et les responsabilités de Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. se limitent à l'obligation de garantie et ne pourront jamais s'étendre au-delà du remplacement ou de la réparation des marchandises livrées ou de la rectification des travaux effectués (au choix de Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A.). Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. se réserve le droit d'accorder, en lieu et place du remplacement, de la réparation ou de la rectification, une indemnité financière, dont le montant ne pourra jamais excéder le montant de la facture correspondant aux marchandises ou aux travaux incriminés. La responsabilité de Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. ne pourra par conséquent pas être engagée en cas d'arrêt de machines, de perte de bénéfices, de perte de chiffre d'affaires ou de préjudice, quel qu'il soit, directement ou indirectement subi, à quelque titre que ce soit, par l'acheteur ou par des tiers. Le terme « préjudice » désigne notamment les dommages imputables à une perte de production, un arrêt de machines, une perte de bénéfices ou une perte de chiffre d'affaires. Le client s'engage à supporter tous les préjudices et coûts éventuels tels que mentionnés ci-dessus et à préserver Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. contre toute action en responsabilité engagée par des tiers. En tout état de cause, le droit de recours afférent à la responsabilité des vendeurs professionnels s'éteint au bout de deux ans.

### Propositions

Les propositions établies par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. sont sans engagement aucun ; elles sont valables pour une durée de 30 jours et jusqu'au 31 décembre de l'année de leur établissement au plus tard. Les propositions faites oralement par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. ne deviennent valides qu'à dater de leur confirmation écrite par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. . Les devis n'obligent en aucune manière Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. à livrer une partie des marchandises indiquées à un tarif calculé au *pro rata*. Les propositions et offres ne sont pas automatiquement applicables aux commandes ultérieures.

### Commandes

Toute commande adressée à Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. ou à son bureau en Belgique lui sera de préférence communiquée par VIOS, par courrier, par télécopie ou par courrier électronique. En cas de contestation relative à un numéro d'article, à un prix ou à un nombre d'articles, les marchandises commandées oralement (par téléphone ou sur place) ne pourront être ni retournées, ni modifiées.

### Prix

Tous les prix sont, sauf accord, nets et en Euro. Excepté les taxes et le coût d'emballage. Tous les prix sont communiqués sous réserve d'augmentation éventuelle du prix de revient, de modification des produits ou d'erreurs (d'impression) éventuelles.

### Livraisons

Les commandes sont livrées au domicile ou au magasin des acheteurs néerlandais, belges et luxembourgeois. Les livraisons à d'autres adresses ne seront effectuées que par recommandé ou contre accusé de réception et à la demande écrite du donneur d'ordre, à laquelle sera joint l'engagement d'abandonner tout recours relatif à la livraison. Les frais supplémentaires liés à la livraison recommandée ou avec accusé de réception seront à charge de l'acheteur. Les adresses de livraison situées ailleurs qu'aux Pays-Bas ou en Belgique ou au Luxembourg ne seront prises en considération que moyennant des conventions de livraison écrites et clairement établies. Toute commande « non franco » sera majorée des frais d'expédition, qui seront ajoutés à la facture. Ceci est également valable pour les livraisons contre remboursement.

Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. se réserve le droit de ne livrer les commandes que contre remboursement. Les marchandises sont livrées dans des emballages de qualité. Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur dès leur départ d'Hengelo. Sauf convention contraire, Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles, à moins que celles-ci n'aient aucune valeur en elles-mêmes. Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. se réserve le droit de facturer séparément les livraisons partielles éventuelles. Les factures afférentes aux livraisons partielles éventuelles seront honorées dans les délais indiqués.

### Délais de livraison

Les délais de livraison communiqués oralement ou par écrit par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. sont donnés à titre indicatif et sous réserve de circonstances imprévues. Dans l'éventualité où Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. aurait besoin, pour l'exécution d'une commande, de données complémentaires, le délai de livraison indicatif ne prendrait cours qu'à dater de la réception desdites informations.

Les éventuels dépassements de délai (de livraison) ne libèrent pas l'acheteur de ses obligations contractuelles. Sauf convention écrite contraire, l'acheteur n'en acquiert pas davantage le droit de résilier ni d'annuler l'accord, de réclamer des dommages et intérêts (pas même après une mise en demeure), ni l'autorisation, légale ou non, de procéder ou de faire procéder à des travaux en exécution du contrat. L'acheteur s'engage à préserver Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. contre toute action de tiers, que celle-ci soit inspirée de contrats conclus entre lui et lesdits tiers ou non.

### Paiement

En cas de paiement contre facturation, les montants facturés seront virés sur le compte de Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. dans les 30 jours suivant facturation, sans escompte ni compensation d'aucune sorte.

En cas de non-paiement ou de retard de paiement, un intérêt mensuel de 1,5 % (pour autant que l'intérêt légal ne soit pas supérieur à 1,5 %, auquel cas l'intérêt appliqué serait l'intérêt légal) sera mis à charge de l'acheteur. L'intérêt sera calculé à partir de la sixième semaine suivant la date de facturation. L'acheteur se verra également porter en compte tous les frais raisonnablement engagés dans le cadre de l'éventuelle action civile en recouvrement. En tout état de cause, l'acheteur sera redevable de frais de recouvrement à concurrence de 115 euros au minimum.

Pour les transactions commerciales conclues sur le territoire néerlandais, les frais de recouvrement seront calculés conformément aux tarifs recommandés par l'*Algemene Raad van de Nederlandse Orde van Advocaten* (conseil général de l'ordre néerlandais des avocats) et les *Incasozaken* (affaires de recouvrement). Pour les transactions commerciales conclues sur le territoire belge, une indemnité forfaitaire

correspondant à 10 % du montant dû sera appliquée, sans préjudice de l'application prioritaire de la loi d'août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.

Sauf convention écrite contraire, les nouveaux clients sont livrés contre remboursement exclusivement. Des livraisons contre paiement anticipé ou domiciliation peuvent être décidées en concertation avec le vendeur. Sauf convention écrite contraire, Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. se réserve le droit d'imputer tout paiement effectué par l'acheteur ou pour son compte sur la facture ouverte la plus ancienne.

#### **Réserve de propriété**

Tous les produits et services livrés par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. restent sa propriété exclusive jusqu'à satisfaction intégrale, par l'acheteur, de toutes les obligations dérivant de tous les contrats conclus avec elle. L'acheteur s'engage à faire connaître la présente réserve de propriété aux tiers intéressés et à ne mettre en gage ni à grever, de quelque manière que ce soit, les marchandises concernées par la présente réserve de propriété. L'acheteur s'engage à avertir dans des délais aussi brefs que possible Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. en cas de saisie prononcée sur les produits ou services livrés.

#### **Garantie**

Nous essayons via les données en notre possession de traiter l'acheteur le plus correct possible concernant le produit. L'explication ou communications des données du produit ou même technique ne donne pas de garantie sur le produit. Nous ne sommes pas responsables sauf si nous avons donné notre accord écrit pour les différends entre notre acheteur et son acheteur. L'acheteur est donc lui-même responsable pour le produit vers la livraison finale.

Le recours à la garantie n'est pris en considération qu'après réception des marchandises livrées accompagnées du bon de livraison ou de la facture. L'acheteur ne peut se prévaloir d'aucun droit relatif à une quelconque garantie aussi longtemps qu'il n'a pas satisfait à toutes ses obligations vis-à-vis d'Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A..

Parmi les garanties données par nos soins sont exclu : défaut ou usure due à l'usure normale, utilisation non professionnelle et utilisation hors du but normale / situation d'entreprise de l'acheteur, faute d'utilisation, ou utilisation par des tiers non indiqué par notre accord.

#### **Réparations**

Les marchandises retournées ne pourront être réparées que sur présentation d'une copie de la fiche de colisage ou de la facture originale. Les réparations telles que le nettoyage et la remise à neuf d'éléments seront facturées à l'heure (à raison de 15 minutes au minimum). Les marchandises et pièces remplacées par Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. deviennent sa propriété exclusive. Aucune réduction ou provision n'est accordée en échange.

#### **Reprises / Réclamations et plaintes**

Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A. ne prendra les éventuelles réclamations et plaintes en considération que si l'acheteur a satisfait à l'intégralité de ses obligations vis-à-vis d'elle au moment de leur introduction. Les réclamations, plaintes et demandes de reprise éventuelles seront valablement introduites dans les 8 jours suivant réception de la facture. Les réclamations et plaintes éventuelles ne suspendent en aucune manière les obligations qui reposent sur l'acheteur dans le cadre du ou des contrats conclus avec Duitman B.V. / Duitman B.V.B.A.. Produits commandés spécialement pour l'acheteur ne seront pas repris. Des produits retournés avec notre accord doivent être accompagné par un autocollant imprimé avec adresse et avec un bon de retour dont le nom, adresse de l'acheteur et la raison du retour soit indiqués.

Une somme de frais de 20% de la facture nette sera déduite de la note de crédit ceci à condition que l'emballage et le contenu soient intacts. Sauf contre ordre nos quantités sur le numéro d'ordre et de confirmation ou autres documents s'avèrent correctes.